

Marta Alves Vieira

Responsable de la Pratique PI Contentieux

(+351) 21 311 3515

mav@vda.pt

Marta Alves Vieira a rejoint VdA en 2012. Of Counsel et responsable de la pratique PI Contentieux où elle a participé à différents litiges judiciaires et arbitraux du domaine de la propriété intellectuelle, liés notamment aux brevets pharmaceutiques, et où elle fournit également du conseil juridique aux entreprises dans tous les domaines de la propriété intellectuelle.



Prix & Distinctions

Lawyer of the Year Life Sciences - IP&TMT Awards 2022

Diplômes universitaires

Licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne.

Erasmus à la Faculté de Droit de l'Université de Pise (1999-2000).

Extension universitaire en Arbitrage de la Faculté de Droit de la Nouvelle Université de Lisbonne (2013).

Formation certifiée en Formation Pédagogique pour formateurs - certificat de compétences de formateur (2015).

Formation « Successful Interviewers », certifiée par l'IQF - Institut pour la qualité dans la formation (2017).

Autre expérience professionnelle

Elle a effectué son stage au cabinet d'avocats actuellement connu sous le nom DLA Piper ABBC.

Elle a été collaboratrice de la pratique Contentieux au cabinet Ana Oliveira Bruno & Associados - Sociedade de Advogados, RL ainsi qu'au cabinet actuellement connu sous le nom Abreu & Marques & Associados - Sociedade de Advogados, RL.

Elle a fait partie du groupe Contentieux, Travail et Arbitrage du cabinet Linklaters, LLP, où elle s'est particulièrement

consacrée au contentieux dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Avant de rejoindre VdA, elle était collaboratrice à la pratique de contentieux du cabinet actuellement connu sous le nom Jardim, Sampaio, Magalhães e Silva & Associados.

Ouvrages publiés

Elle a collaboré régulièrement avec le journal OJE (article d'opinion A DIREITO) en 2011 et 2012.

« A competência dos tribunais estaduais na arbitragem. Anotação ao artigo 59.º da Lei da Arbitragem Voluntária. » (La compétence des tribunaux d'État dans la procédure d'arbitrage. Commentaire à l'article 59 de la loi portugaise sur l'arbitrage volontaire), in Themis, Revista da Faculdade de Direito da UNL, 2015.

The Patent Litigation Law Review – Chapitre portugais, The Law Reviews (avec António Andrade) – Trevor Cook, en 2017 et en 2018.

Associations professionnelles

Inscrite au Barreau portugais.

Membre de l'ECTA (European Communities Trade Mark Association).

Secrétaire du comité de Design de l'ECTA et membre du Committee Leadership WG de l'ECTA (European Communities Trade Mark Association)

Membre de MARQUES (European Trade Mark Owners).

Langues

Anglais, italien.